

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 30 mai 2005

CP 05/05-03

**AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES
926, 41, 34, 101 E, 106 bis, 67 et 66**

DEVOLUTION DES MARCHES

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, des consultations, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert et de la procédure adaptée, ont été lancées auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les routes départementales 926, 41, 34, 101 E, 106 bis, 67 et 66.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 2, 9 et 23 mai 2005, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis ;

Conformément aux critères pondérés définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux (80 %) et le délai d'exécution (20 %), la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les marchés suivants, passés selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, aux entreprises proposant le meilleur prix :

- RD 926 – PR 4+746 à 7+322 – (2ème phase) - SEPTFONDS
 - Montant : 535 150. 20 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : EUROVIA

- RD 41 – PR 10+529 à 17+865 – TOUFFAILLES – MONTAIGU DE QUERCY
 - Montant : 582 496. 25 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : APPIA

- RD 34 – PR 15+404 à 19+898 – VAZERAC - LABARTHE
 - Montant : 275 259. 10 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : MALET

- RD 106 bis – PR 0 à 4+410 – LAGUEPIE
 - Montant : 346 397. 48 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Contributaire : QUERCY TP

- RD 67 – PR 0 à 7+994 – CASTERA BOUZET – ASQUES – SAINT MICHEL
 - Montant : 360 006. 17 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois + 1 semaine
 - Contributaire : SIORAT

- RD 66 – PR 18+411 à 23+543 – ST ETIENNE DE TULMONT - GENE BRIERES
 - Montant : 268 845. 10 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Contributaire : EUROVIA

- RD 101 E – PR 0 à 2+045 – LIZAC
 - Montant : 90 771. 97 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Contributaire : MALET

La Commission d'Appel d'Offres a donné, conformément aux critères pondérés définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux (80 %) et le délai d'exécution (20 %), un avis favorable à la conclusion du marché concernant la RD 101E, passé selon la procédure adaptée, à l'entreprise proposant le meilleur prix.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- attribuer le marché de la route départementale 101 E à la société MALET pour un montant de 90 771. 97 €TTC ;
- m'autoriser à signer au nom du Département :
 - . l'ensemble des marchés d'entretien des routes départementales avec les entreprises et pour les montants cités ci-dessus ;
 - . toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les décisions des Commissions d'appel d'offres des 2, 9 et 23 mai 2005,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Décide d'attribuer le marché de la route départementale 101 E selon les caractéristiques suivantes :

- RD 101 E – PR 0 à 2+045 – LIZAC

- Montant : 90 771. 97 €TTC
- Délai d'exécution : 3 mois
- Attributaire : MALET

– Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département l'ensemble des marchés d'entretien des routes à intervenir avec les entreprises et pour les montants suivants :

- RD 926 – PR 4+746 à 7+322 – (2ème phase) - SEPTFONDS

- Montant : 535 150. 20 €TTC
- Délai d'exécution : 3 mois
- Attributaire : EUROVIA

- RD 41 – PR 10+529 à 17+865 – TOUFFAILLES – MONTAIGU DE QUERCY

- Montant : 582 496. 25 €TTC
- Délai d'exécution : 3 mois
- Attributaire : APPIA

- RD 34 – PR 15+404 à 19+898 – VAZERAC - LABARTHE

- Montant : 275 259. 10 €TTC
- Délai d'exécution : 3 mois
- Attributaire : MALET

- RD 106 bis – PR 0 à 4+410 – LAGUEPIE
 - Montant : 346 397. 48 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Attributaire : QUERCY TP

- RD 67 – PR 0 à 7+994 – CASTERA BOUZET – ASQUES – SAINT MICHEL
 - Montant : 360 006. 17 €TTC
 - Délai d'exécution : 2 mois + 1 semaine
 - Attributaire : SIORAT

- RD 66 – PR 18+411 à 23+543 – ST ETIENNE DE TULMONT - GENE BRIERES
 - Montant : 268 845. 10 €TTC
 - Délai d'exécution : 4 mois
 - Attributaire : EUROVIA

- RD 101 E – PR 0 à 2+045 – LIZAC
 - Montant : 90 771. 97 €TTC
 - Délai d'exécution : 3 mois
 - Attributaire : MALET

– Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,